

DOSSIER DE PRESSE - JEUDI 20 AVRIL 2023

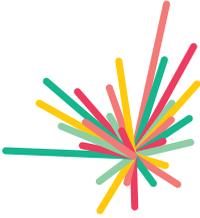
TBM 2023 UN NOUVEAU RÉSEAU



© Anais Sibelait - Bordeaux Métropole

keolis

TBM
TRANSPORTS
BORDEAUX MÉTROPOLE



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

3 INTRODUCTION : UNE NOUVELLE AMBITION COMMUNE POUR KEOLIS ET BORDEAUX MÉTROPOLE

4 LES PREMIÈRES NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS

Le 29 avril, la ligne A dessert Mérignac Soleil et se connecte à l'aéroport

Vélo : une offre renforcée et modernisée

Le 15 juin, les Parcs-relais lèvent la barrière pour les courts séjours

8 À PARTIR DU 4 SEPTEMBRE, LES LIGNES DE BUS ÉVOLUENT, SE RÉORGANISENT ET CERTAINS NUMÉROS CHANGENT

La création de 3 nouvelles Lianes !

Une meilleure offre de soirée et de nuit

De nouvelles connexions vers les bassins d'emploi et le Campus

Desserte de toutes les gares métropolitaines, un nouveau regard sur les trajets

De nouvelles lignes pour traverser la Garonne

L'amélioration de l'offre Mobibus

Objectif Cap'Handeo.

12 RENTRÉE 2023 - SCODI, LE NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE

13 LES FUTURES AMÉLIORATIONS DU RÉSEAU

Le Bat3 devient « Le Bato » en 2024 avec des nouvelles liaisons

Un réseau de tramway plus performant

Le Bus Express bientôt en service

Connexion avec le RER Métropolitain

16 ANNEXE - LES NUMÉROS DE LIGNES AVANT/APRÈS !

INTRODUCTION

Une nouvelle ambition commune pour Keolis et Bordeaux Métropole

Les évolutions que le réseau de transports TBM va connaître au cours des prochains mois ont été proposées dans le cadre du nouveau contrat qui lie Bordeaux Métropole et Keolis sur la période 2023 – 2030. Ce contrat historique de 2,2 milliards d’euros a pour ambition de continuer à convertir les utilisateurs de la voiture individuelle au transport public en enrichissant et en fiabilisant l’offre du réseau pour les usagers. Dans le cadre de cette nouvelle délégation, Keolis prévoit d’investir 130 millions d’euros pour des opérations de maintien du patrimoine, d’amélioration des dessertes ou de rénovation des services. En termes de fréquence en heure de pointe, en 2027, 94 % de la population métropolitaine sera desservie par le réseau TBM.

Une offre globale enrichie

Au total, l’offre kilométrique commerciale augmentera de près de 8 % par rapport au contrat actuel (année 2022 prise en référence) avec notamment :

- + 9,6 % d’offre kilométrique de bus ;
- + 6,1 % d’offre kilométrique de tramway ;
- + 52,9 % d’offre kilométrique de navettes fluviales.

Avec le développement du réseau de bus, l’augmentation de fréquence du tramway et le développement des navettes fluviales, les liaisons rive droite <> rive gauche feront plus que doubler par rapport à aujourd’hui, soit plus de 3 000 franchissements par jour.

Pour mettre en musique ce nouveau chapitre, une entreprise à mission est créée, elle va permettre de tendre vers des objectifs sociaux et environnementaux élevés dans l’application du contrat. C’est la première entreprise à mission dans le domaine des transports publics en France et c’est à Bordeaux Métropole.

Ces dernières années, la population de l’agglomération s’est accrue (+10 000 habitants par an, + 20 000 en Gironde), les habitants se déplacent davantage au quotidien et les besoins en déplacement changent. Bordeaux Métropole fait évoluer son réseau de transports en commun pour mieux se déplacer et l’adapter aux futurs grands projets du schéma des mobilités (Lignes de Bus Express, RER Métropolitain...) adopté en septembre 2021.

Le vélo est également au centre des grands changements avec le lancement du nouveau service de location longue durée de vélos « LE VELO’C » et des solutions de stationnement « LE VELOPARK ». Par ailleurs, en fin d’année, une nouvelle génération de vélos en libre-service classiques et électriques, sera déployée.

Le 4 septembre 2023, TBM évolue et les lignes de bus se réorganisent autour des thématiques suivantes :

- La création de trois nouvelles Lianes : 31, 35 et 39, préfiguration de 3 lignes de Bus Express
- Une meilleure offre de soirée et de nuit
- De nouvelles connexions vers les bassins d’emploi et le Campus
- La desserte de toutes les gares métropolitaines
- L’augmentation du nombre de lignes de bus traversant la Garonne
- L’amélioration de l’offre Mobibus

Enfin, certains parcs-relais verront leur usage se diversifier notamment avec une offre de stationnement longue durée (2 à 5 jours) et l’expérimentation de stationnement riverains nocturne.

Les circuits scolaires des collèges et lycées intégreront par ailleurs le réseau TBM à partir de septembre 2023.

Pour aider les voyageurs du réseau TBM à se préparer aux changements, un site dédié **TBM2023.infotbm.com**, accessible depuis la page d’accueil de infotbm.com est disponible dès à présent. Celui-ci sera alimenté en plusieurs étapes :

- 20 avril : plan du nouveau réseau complété de mémos : « Ce qui change sur votre ligne » (format pdf)
- 28 avril : carte interactive pour découvrir les tracés et les arrêts des nouvelles lignes sur un fond cartographique détaillé
- Dès le 15 juin : Intégration du calculateur d’itinéraire avec les nouveaux horaires qui seront en vigueur à compter du 4 septembre 2023
- Fin juillet : intégration des fiches horaires de la rentrée (format pdf)

En complément, des stands TBM seront présents sur les communes et en centre-ville entre le 19 juin et 7 juillet, ainsi qu’à la rentrée.

LES PREMIÈRES NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS

Le 29 avril, le Tram A se connecte à l'aéroport !

Auparavant uniquement desservis par le bus, l'aéroport, l'importante zone d'emplois qui l'entoure, l'ensemble du secteur commercial de Mérignac Soleil et les habitants du projet urbain Mérignac Marne Soleil bénéficieront à partir du samedi 29 avril d'une desserte de haute qualité par la ligne A du tramway.

Cette extension de 5 km, comprendra 5 nouvelles stations « Mérignac Soleil », « Chemin Long », « Cadéra-Issartier », « Caroline Aigle » et « Aéroport ».

L'embranchement se fera au niveau de la station Quatre Chemins, le tramway continuera sa route sur voie unique, avec une particularité au niveau des stations aménagées en voie double pour permettre le croisement des rames.

Avec une fréquence de passage toutes les 10 minutes, il faudra compter environ 35 minutes pour relier le Palais de justice à l'Aéroport. Au terminus, un message sonore diffusé en français, anglais, et espagnol indiquera aux voyageurs de ne pas oublier leur bagage afin d'éviter la mise en place d'une procédure « colis suspect » pouvant paralyser le trafic plusieurs heures.

Le tramway TBM entrant dans le domaine public aéroportuaire, une liaison directe sera mise en place entre le poste de contrôle centralisé TBM et celui de l'aéroport.

La construction d'un parking relais d'environ 120 places est prévue près de la station Caroline Aigle. Des aménagements cyclables de qualité ont également été réalisés le long du tracé.

Près de 650 conducteurs TBM ont été formés sur cette nouvelle extension durant les 8 dernières semaines.

A noter que cette nouvelle extension du tramway induit des modifications pour les dessertes en bus : la Lianes 1 desservira désormais le centre-ville de Mérignac jusqu'à la gare Saint-Jean. La Corol 30 sera connectée plus rapidement pour les habitants du quartier de Beutre à Mérignac, une nouvelle correspondance sera plus facile pour la Corol 36 via la station « Caroline Aigle » et la desserte de la zone Aéroparc assurée par la Corol 39 vient compléter le nouveau réseau bus dans ce secteur avec une connexion aux stations « Aéroport » et « Le Haillan Rostand ».



Tramway aéroport

Vélo : une offre renforcée et modernisée

Un nouveau nom, de nouveaux modèles, nouvelles stations et stationnements, nouveaux services : à partir de mai, l'offre vélo se diversifie pour satisfaire toujours plus ses utilisateurs et séduire de nouveaux pratiquants.

« Le Vélo par TBM » : c'est sous ce nom générique que seront désormais regroupés l'ensemble des services relatifs au vélo sur la métropole. Au-delà du changement de dénomination, c'est une offre repensée, modernisée, élargie et harmonisée, qui va être proposée afin de répondre aux nouveaux besoins et attentes de la population.

Cette nouvelle offre vélo s'intègre plus largement dans l'ambition de la métropole de développer les mobilités douces et décarbonée. A travers la mise en œuvre du 3e plan vélo, la métropole poursuit et accentue ses efforts pour favoriser la pratique du vélo : sensibilisation des cyclistes, création de nouvelles pistes cyclables confortables, mise en place de stationnement sécurisé, mise à disposition de différents types vélo auprès des habitants grâce au réseau des Maisons des Mobilités... « LE VELO par TBM » vient ainsi compléter l'offre existante.

« LE VELO par TBM » se décline en 3 produits :

- « LE VELO » : nouveaux modèles et fonctionnalités en remplacement des V3 (dit VCub») d'ici la fin de l'année
- « LE VELO'C » pour les vélos de location de longue durée ou en prêt dès le 15 mai
- « LE VELO PARK » regroupant tous les types de stationnement (abris vélo, P+V dans les P+R et gare Saint-Jean) avec une harmonisation tarifaire à partir de la mi-juin.

Les V³ deviennent « LE VELO »

D'ici la fin de l'année, tous les V3 vont être remplacés par de nouveaux modèles avec de nouvelles fonctionnalités et une nouvelle appellation.

La moitié d'entre eux, disposera d'une assistance électrique avec la batterie intégrée et sera reconnaissable à la zébrure verte et à un éclair jaune.

Afin de renforcer la sécurité des usagers, l'ensemble des vélos sera par ailleurs équipé de roues à bâtons (plutôt qu'à rayons), de nombreuses bandes réfléchissantes et de feux clignotants, à l'avant comme à l'arrière. Les vélos posséderont également un cadenas connecté et géolocalisable, permettant l'accrochage dans les nouveaux îlots smart (système spécifique en extrémité des stations pour augmenter leur capacité)

Un cockpit intégré et connecté à l'application mobile permettra aux usagers de s'auto-guider dans les rues.

Les tarifs et modalités d'accès évoluent également :

- LE VELO classique est inclus dans les abonnements annuels TBM. Pour un abonnement LE VELO seul : 30€ /an
- LE VELO électrique, 45€ /an avec un abonnement annuel TBM. Pour un abonnement seul, 75€ /an.





Le 15 mai TBM lance « LE VELO'C » le nouveau service de location de vélos électrique

Ce service se divise en deux services distincts : le prêt et la location longue durée

Le prêt gratuit

Pour emprunter gratuitement des vélos classiques pendant 10 mois ou des vélos électriques, cargo ou spéciaux (tripoteurs, tricycles. . .) pendant 2 mois. Service gratuit réservé aux habitants de Bordeaux Métropole pour 1 vélo par foyer.

A partir du 15 mai la nouvelle offre de location longue durée

Nouvelle offre de service vélos en location pour 12 mois d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo cargo. Cette nouvelle offre vise notamment à satisfaire les besoins des personnes éloignées des stations de vélo en libre-service et/ou souhaitant effectuer de longues distances. Elle peut aussi constituer une première étape avant l'achat d'un vélo électrique personnel.

Dès le 15 mai, 1 000 vélos et 30 vélos cargo sont ainsi proposés aux habitants de Bordeaux Métropole. La flotte des vélos électriques sera ensuite doublée entre 2024 et 2025.

Dès le 15 juin, une harmonisation de l'offre de stationnement avec « LE VELOPARK »

« LE VELOPARK » désigne l'ensemble des stationnements sécurisés pour vélos. Il regroupe les 4 types de stationnement d'aujourd'hui : les abris vélos (12 à 44 places), les abris intégrés aux Parcs-Relais, les deux vélos stations de la gare Saint-Jean (700 places au total) ainsi que les stationnements riverains (VELOBOX et Bicycletteries).

12 nouveaux abris de 12 places déployées au cours de l'année 2023 viendront compléter cette offre de stationnement.

Equipements des VELOPARK :

- Espaces vidéo protégés
- Accès 24h : 1,80€ - Accès 1 an : 35€/an
- Pour les abonnés annuels TBM : accès inclus

- Abonnement annuel 300 € par an ; 384 € par an pour un vélo cargo
- Entretien à 6 mois inclus dans la location
- Assurance en option

Comment se procurer un VELO'C ?

Il sera nécessaire de prendre un rendez-vous via la nouvelle application ou site « LE VELO par TBM » ou en se rendant dans une Boutique TBM. Compter 45 minutes pour la remise du vélo. L'application permet aussi de sélectionner son point de récupération du vélo à :

- La Boutique « LE VELO par TBM » (ancienne Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives) 69 cours Pasteur à Bordeaux (9h à 19h du lundi au samedi)
- Auprès du bus Mobile « LE VELO par TBM » lors du passage dans votre commune
- La Boutique éphémère TBM Quinconces du 23 mai au 15 juin
- La Boutique TBM Arts et Métiers à la rentrée de septembre

© Charlotte Barbier - Bordeaux Métropole



Le 15 juin, les Parcs-relais lèvent la barrière pour les courts séjours

Une offre « court séjour » pour faciliter les déplacements combinés train ou même avion ou encore pour laisser son véhicule à l'occasion d'une visite sur la Métropole.

Ainsi à partir du 1^{er} juin, les 12 parcs-relais « tarif réduit* » répartis en périphérie de l'agglomération offriront la possibilité de stationner un véhicule de 2 à 5 jours consécutifs pour un tarif allant de 12€ (tarif pour 2 jours) à 25€ (tarif pour 5 jours).

Le titre « court séjour » sera accessible depuis le distributeur de la station desservant le P+R.

L'ouverture de la barrière de sortie du P+R sera actionnée par la présentation du ticket ayant été validé au préalable dans un bus ou un tramway.

Par ailleurs, les trois parcs-relais accessibles aujourd'hui aux seuls abonnés TBM seront, à compter du 1^{er} juin 2023, ouverts à l'ensemble des usagers afin d'en optimiser la fréquentation.

Toujours dans cette optique de développer le foisonnement des usages dans certains parcs-relais Keolis s'engage à terme à ouvrir certains parcs à des riverains la nuit.

L'offre globale va également s'étoffer avec la création de 3 nouveaux parcs-relais (Aéroport, Le Haillan Mermoz, Lycée et Thouars) et l'évolution de 2 parcs relais existants (agrandissements programmés de Galin et Buttinière).

Les parcs relais sont particulièrement importants pour permettre de réduire la circulation automobile dans l'agglomération, notamment avec la future mise en place de la Zone à faible émission (ZFE) pour ceux qui ne seraient plus autorisés à circuler dans le périmètre de l'intra rocade.



À PARTIR DU 4 SEPTEMBRE, LES LIGNES DE BUS ÉVOLUENT, SE RÉORGANISENT ET CERTAINS NUMÉROS CHANGENT POUR UN RÉSEAU PLUS PERFORMANT

Le réseau TBM s'adapte et évolue au fil des années pour accompagner l'accroissement de la population, les nouvelles zones d'habitat et se réorganise en s'inscrivant dans le schéma directeur des mobilités de Bordeaux Métropole.

Le réseau de bus permettra à la fois une desserte efficace des grands corridors de déplacement par des lignes à forte fréquence (dont les bus express) et une desserte locale qualitative pour les 28 communes de Bordeaux Métropole. Avec cette nouvelle architecture de réseau, l'ambition est notamment de mieux desservir les pôles d'activités.

La création de 3 nouvelles Lianes !

Dès la rentrée, les lignes 31, 35 et 39 deviennent des Lianes (Lignes à Niveau Elevé de Service) en préfiguration de futures lignes de Bus Express. Leur amplitude horaire est ainsi améliorée, avec des renforts en heures de pointe et un itinéraire prolongé.

Les Lianes circulent :

- Tous les jours
- De 5h à minuit (1h du matin les jeudis, vendredis et samedis)
- Un passage toutes les 10 minutes en heures de pointe sur les tronçons centraux.

Lianes 31 : De nouveaux accès directs vers la gare Saint-Jean et le campus pour les communes de la presqu'île, ainsi que pour Gradignan, Saïge et la Cité de la Photonique.

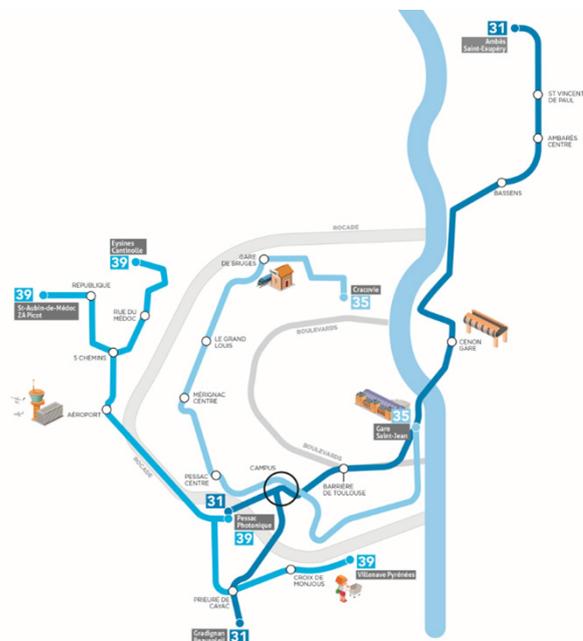
Sa particularité : Avec près de 50 km de parcours il s'agira de la plus longue ligne de bus du réseau TBM

Lianes 35 : Une liaison transversale intra-rocade reliant Bruges, Eysines, Mérignac, Pessac et Bègles aux campus universitaires. La ligne assure également la desserte du quartier Euratlantique et de la Gare Saint-Jean.

Sa particularité : Il s'agit de la Lianes qui dessert le plus grand nombre d'établissements scolaires !

Lianes 39 : Une liaison transversale extra-rocade reliant sept communes de Bordeaux Métropole aux zones d'emploi Aéroport et Bersol.

Sa particularité : elle passe par la rocade, sur un couloir qui lui est spécialement réservé !



Une meilleure offre de soirée et de nuit

Tous les jours jusqu'à 23h minimum 7j/7 !

Chacune des 28 communes de l'agglomération sera desservie à minima jusqu'à 23h, y compris les dimanches et jours fériés.

En complément, un nouveau service de desserte à la demande les jeudis, vendredis et samedis soir sera déployé : le « Flex'Night » complémentaire à la ligne TBNight d'aujourd'hui.

Flex'Night du jeudi au samedi soir, à 2h et 4h du matin

Les bus Flex'Night desserviront chacun une sélection d'arrêts d'une zone de l'agglomération et assureront 2 départs depuis la place des Quinconces : l'un à 2h et l'autre à 4h du matin.

Avant les boulevards, tous les arrêts du parcours seront desservis. Après les boulevards, les arrêts de descente seront définis en fonction des demandes effectuées auprès de la conductrice ou du conducteur.

TBNight, du jeudi au samedi, de 1h30 à 5h30 du matin – toutes les 30 minutes

Entre Gradignan et la Base sous-marine, en passant par les résidences étudiantes, les quais et de nombreux quartiers bordelais.

TBNight circulera désormais aussi l'été.

Flex'Night et TBNight sont inclus dans tous les tickets et abonnements !



Flex'Night - du jeudi au samedi, à 2h et 4h, à partir du 4 septembre 2023

TBNight - du jeudi au samedi, de 1h30 à 5h30
Maintenant, TBNight circule aussi l'été !

De nouvelles connexions vers les bassins d'emploi et le Campus

Les salariés des principaux bassins d'emploi périphériques pourront découvrir de nouvelles solutions pour rejoindre leur entreprise, tout comme les milliers d'étudiants, chercheurs et salariés du Campus de Pessac-Talence.

Un nouveau service Flex'Aéro facilitera les liaisons entre l'aéroparc, les gares et les communes de Saint-Aubin de Médoc et Saint-Médard en Jalles.

AÉROPARC 3 nouvelles lignes

La ligne 33 : se prolongera jusqu'à l'aéroport et deviendra accessible sans correspondance, depuis Mérignac centre, Caudéran, Le Bouscat et Raveziès.

La ligne 51 Directe : pour un accès direct et rapide depuis Mérignac et le centre de Bordeaux vers Dassault, Thales et l'IMA en heures de pointe.

La Lianes 39 : offrira de nouvelles liaisons vers Saint-Médard, Le Haillan, Eysines ou encore Gradignan et Villenave d'Ornon ! Elle proposera un passage toutes les 10 minutes en heures de pointe sur le tronçon commun.

ÉCOPARC Nouvelle ligne

La ligne 79 : desservira la zone Écoparc et la reliera à la gare de Blanquefort (correspondance Ter et Tram C) du lundi au vendredi, toutes les 20 min en heures de pointe.

CAMPUS Nouvelles connexions

La Lianes 35 : desservira le cœur du campus et proposera un nouvel accès rapide vers Bègles, ainsi qu'un lien direct vers le quartier Euratlantique.

La Lianes 31 : s'étendra au nord, vers la presqu'île et au sud vers Gradignan et Pessac Photonique via Saige.

ZI BERSOL Nouvelle ligne

La ligne 55 Directe : se connectera à la ZI Bersol à Bordeaux centre en passant par Pessac centre et Pellegrin.

NOUVEAU SERVICE : FLEX'AERO !

Flex'Aéro permet de commander son trajet en lien avec l'Aéroparc pour se déplacer :

- Au sein même de la zone de l'Aéroparc,
- Depuis et vers les arrêts TBM de Saint-Aubin-de-Médoc et Saint-Médard-en-Jalles,
- Depuis et vers les gares Ter de Pessac Alouette, Mérignac Caudéran et Sainte-Germaine.

Les réservations seront possibles depuis l'app TBM Flex'*, au tarif préférentiel de 3€ pour les abonnés TBM et de 5€ pour les autres voyageurs.

*appli accessible le 4 septembre

Desserte de toutes les gares métropolitaines, un nouveau regard sur les trajets

Pour traverser la Métropole, la rejoindre ou la quitter, le train est une excellente alternative à la voiture personnelle et complète le réseau TBM. Deux nouveaux services à la demande complètent les lignes régulières et facilitent la correspondance avec certaines gares de Bordeaux Métropole. Ces nouvelles lignes préfigurent les connexions avec le futur réseau de RER Métropolitain. L'ambition est de favoriser la multimodalité pour plus de services et plus de facilité de déplacements pour les usagers.

FLEX'Gare !

Flex'Gare est un service de desserte à la demande qui permet de rejoindre les gares de Bassens, Carbon-Blanc/Sainte-Eulalie, La Gorp et La Grave ainsi que la gare de Parempuyre.

Pour cela, il suffira de réserver son trajet sur l'app « TBM Flex'* » au prix d'un voyage TBM standard et sans surcoût avec un abonnement.

FLEX'Aéro !

Un service spécifique pour desservir la zone d'activité de l'Aéroparc, les gares de Pessac Alouette, Mérignac, Caudéran et Sainte-Germaine.

Réservation possible de son trajet sur l'appli « TBM Flex'* » au tarif de 5€ le trajet et 3€ pour les abonnés TBM

*appli TBM Flex' accessible le 4 septembre



De nouvelles liaisons entre les deux rives

La réorganisation des lignes de bus renforce le lien entre les deux rives et ouvre le champ des possibles en termes de connexions directes et de correspondances. Entre le pont d'Aquitaine et le pont Saint-Jean, sept lignes seront à disposition pour traverser la Garonne, dont 3 Lianes (7, 16 et 31) et 1 ligne de bus directe (51).

Lianes 7

La Liane 7 connectera les communes du nord de la rive droite au nord de Bordeaux (Cité du Vin, Raveziez, Lac) et propose des connexions avec le tram A, B et C. Forte de son succès, elle sera renforcée en heures de pointe.

Lianes 16

Elle conserve son parcours actuel qui constitue un solide complément au tram A pour la liaison Floirac - Galin - Stalingrad - Centre-Ville Bordeaux - Mériadeck - Mérignac, en passant par le pont de Pierre. Elle dessert également le cours Victor Hugo, au plus près de la rue Sainte-Catherine et de l'hyper-centre !

Lianes 31

La nouvelle Liane 31 se prolongera au nord, jusqu'à la presqu'île et au sud, vers Pessac Photonique et Gradignan Beausoleil.

Elle remplacera la Liane 10 entre Bastide, Cenon gare et le Campus et proposera une fréquence renforcée (jusqu'à 5 min) entre la Gare Saint-Jean et le Campus.

Ligne 25

Entre Bouliac et la Cité du Vin, via Stalingrad et le pont Chaban Delmas, la ligne 25 remplacera la ligne 45. Elle circulera jusqu'à 23h avec un passage toutes les 15 minutes en heures de pointe.

**P+R à tarif réduit: se connecter à infotbm.com rubrique se déplacer puis plan*

Ligne 27

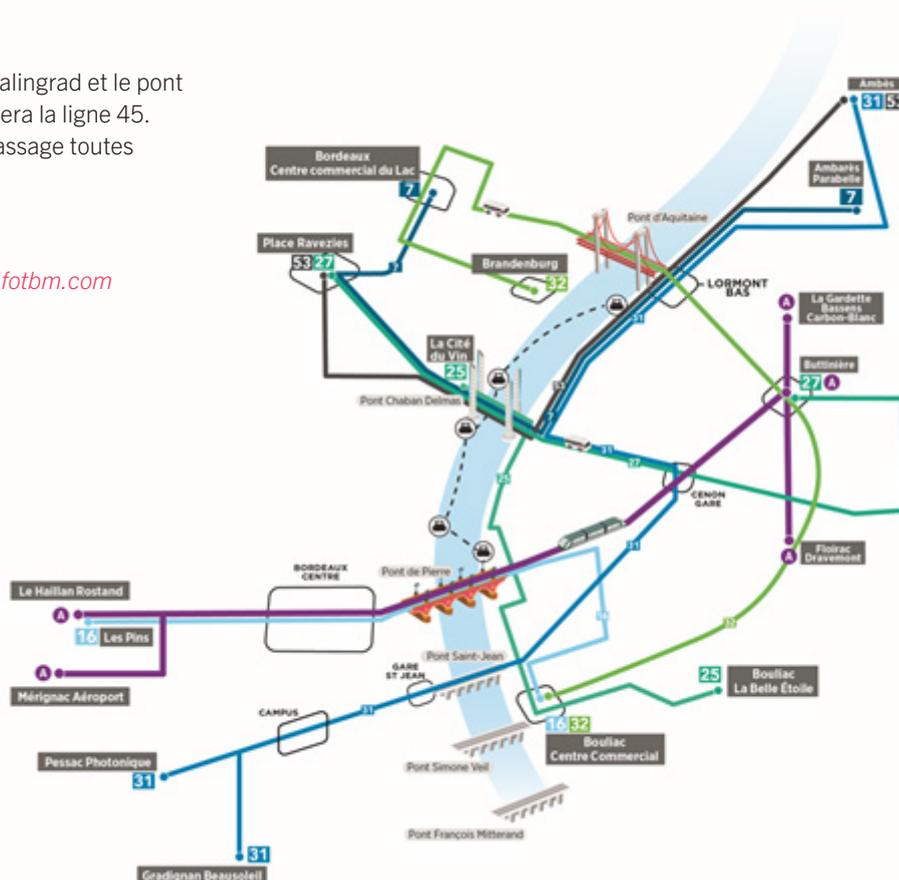
La ligne 27 verra son itinéraire modifié depuis Artigues, Buttinière et Cenon Gare pour rejoindre directement La Cité du Vin et la place Raveziez via le pont Chaban Delmas (correspondances avec le tram A, B et C). Elle circulera tous les jours jusqu'à 23h avec des renforts en heures de pointe entre Cenon Gare, La Cité du Vin et Raveziez (jusqu'à 10 min de fréquence).

Ligne 32

Via le pont d'Aquitaine, la ligne 32 reliera les communes de Floirac, Cenon et Lormont au centre commercial Bordeaux Lac, en passant par le pôle d'échanges de la Buttinière. Rive gauche, elle desservira le quartier Bacalan.

Ligne 53 Directe

La nouvelle ligne 53 Directe offrira aux communes d'Ambès et Saint-Louis-de-Montferrand un nouvel accès plus rapide vers les quartiers des Bassins à Flot, des Chartrons et la place Raveziez, en empruntant notamment la voie rapide Bassens / Ambès.



L'amélioration de l'offre Mobibus

Les voyageurs qui ne peuvent pas emprunter le réseau TBM en autonomie peuvent compter sur Mobibus, le service collectif de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite (inscription sur dossier).

À partir de la rentrée, Mobibus propose de nouvelles possibilités et de nouveaux services.

Une amplitude horaire élargie : avec une 1^{ère} prise en charge possible dès 5h et une dernière prise en charge jusqu'à 1h du matin.

2 nouvelles zones desservies : la gare de Cestas Gazinet et la zone commerciale Sainte-Eulalie.

2 nouveaux services à la personne :

- **« Mobi' Autonomie »** : pour une prise en charge directe depuis le trottoir ou porte avec un tarif de 1,80€ au lieu de 3€
- **« Mobi'Guide »** : les personnes à mobilité réduite pouvant se déplacer sur le réseau TBM, pourront être accompagnées par un professionnel assurant le trajet à pied de trottoir à trottoir en prenant le bus ou le tram.

Objectif Cap'Handeo.

TBM est le premier grand réseau urbain à appliquer tous les processus pour l'obtention de la certification Cap'Handeo. L'objectif est que le réseau TBM et le service Mobibus soit certifiés au 1^{er} semestre 2024.

La certification et les labels Cap'Handéo répertorient les besoins et attentes essentiels des personnes en situation de handicap quelque soit son âge ou la cause de son handicap.

SCODI LE NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE

À partir de la rentrée 2023, les circuits scolaires des collèges et lycées, seront intégrées au réseau TBM. Accessibles sur inscription uniquement, les 55 lignes ScoDi feront leur rentrée ce 4 septembre. Il s'agit une desserte scolaire complémentaire à l'offre de transport en commun (bus et tramway).

Qui est concerné ?

Les lignes ScoDi sont réservées aux élèves qui ne disposent pas d'une ligne TBM régulière pour se déplacer entre leur domicile et leur collège ou lycée et sous certains critères d'éligibilité.

Les inscriptions seront possibles du 2 mai au 19 juin 2023 sur infotbm.com, rubrique « Réseau TBM » puis « Transport scolaire ScoDi ».*

**Toute personne n'ayant pas la possibilité de s'inscrire en ligne, sur infotbm.com, pourra se présenter dans l'une des boutiques TBM (Quinconces, Buttinière, Arts et Métiers ou Saint-Jean) entre le 2 mai et le 19 juin 2023.*

LES FUTURES AMÉLIORATIONS DU RÉSEAU

Le Bat3 devient « LE BATO » en 2024 et de nouvelles liaisons sont créées !

Grâce à l'achat de 2 nouveaux bateaux par Bordeaux Métropole l'offre de transport fluvial sera développée et de nouvelles liaisons vont être créées notamment en amont du pont de Pierre. L'ambition est de multiplier les connexions rive droite – rive gauche.

En 2024, l'offre se construira sur la base de trois lignes distinctes simples et lisibles :

Une nouvelle desserte en amont du pont de pierre de Benaugé à Port Garonne via le ponton Belvédère.

Une liaison directe Lormont Bas / La Cité du Vin, rapide, avec un renfort de fréquence depuis Lormont

Une liaison « centrale » de cabotage de Stalingrad aux Hangars avec des traversées rapides d'une rive à l'autre, intégrant une desserte du quartier Bastide.

A l'horizon 2025, avec l'achat de deux nouvelles navettes fluviales et la livraison de nouveaux pontons ; l'offre continuera de se renforcer en amont et en aval du pont de pierre.



© JB Menges - Bordeaux Métropole

Une optimisation du réseau de tramway

L'une des attentes majeures de Bordeaux Métropole est de désaturer, d'optimiser et de fiabiliser le tramway qui reste le principal mode de transport en termes de fréquentation et de capacité. Keolis s'engage ainsi à compter de septembre 2025 à :

- Renforcer l'ensemble des fréquences dont un passage à 2'30 minutes sur une partie centrale du réseau permettant l'amélioration significative de la situation pour environ 80 000 déplacements journaliers, soit plus du quart des usagers tramway quotidiens.



© JB Menges - Bordeaux Métropole

Le Bus Express bientôt en service

Le chantier du Bus Express se poursuit sur la ligne reliant Bordeaux gare Saint-Jean à Saint-Aubin de Médoc, sa mise en service est prévue au printemps 2024. Longue de 21 km, la ligne compte 42 stations.

Le réseau Bus Express vise à améliorer la performance du réseau actuel de transports en créant sept nouvelles liaisons structurantes, soit 104 km.

Des aménagements et investissements spécifiques sont réalisés afin d'offrir une fréquence élevée, une priorité aux carrefours à feux, d'assurer des déplacements rapides et confortables notamment via des voies réservées en « site propre », des stations de type « tramway » et un matériel roulant 100 % électrique.

Les sept lignes de Bus Express :

- Presqu'île – Campus (mise en service 2027 dans sa configuration définitive)
- Circulaire des boulevards (mise en service 2025)
- Technobus extra-rocade (mise en service 2027 dans sa configuration définitive)
- Bordeaux gare Saint-Jean – Saint-Aubin de Médoc (mise en service printemps 2024)
- CHU Pellegrin – Thouars-Malartic (mise en service 2027 dans sa configuration définitive)
- Liaison circulaire entre rocade et boulevards (mise en service 2027 dans sa configuration définitive)
- Bordeaux gare Saint-Jean – Artigues-près-Bordeaux via le pont Simone Veil (mise en service 2027 dans sa configuration définitive)



Connexion avec le RER Métropolitain

La mise en place du nouveau réseau TBM s'adapte à la mise en œuvre du RER Métropolitain. En effet, ce projet qui s'étend à l'échelle du département de la Gironde induit la modernisation et la création d'aménagements sur les gares existantes de la métropole intégrées au réseau RER Métropolitain : Caudéran-Mérignac, Bassens, Ambarès-et-Lagrave, Sainte-Eulalie-Carbon-Blanc - création de parkings voitures, de stationnements vélos, de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite, création de pôle d'échange afin d'améliorer les conditions d'accès au RER et l'intermodalité...

Bordeaux Métropole pilote les travaux d'aménagements autour des deux nouvelles gares, Médoquine à Talence et Sainte-Germaine au Bouscat (création d'un parvis de gare, nouvelle desserte des gares, abris vélos sécurisés, stations vélo TBM).

Ces gares vont ainsi devenir de véritables pôles d'échanges intermodaux en connexion avec le réseau TBM offrant aux usagers une pluralité de solutions de mobilité.



ANNEXE - LES NUMÉROS DE LIGNES AVANT/APRÈS !

La 10 devient la 31, la 45 devient la 25 ... La numérotation des lignes évolue, leur couleur aussi pour la plupart. Ce changement permet de mieux identifier le niveau de service correspondant à chaque grande famille de lignes du réseau :

- **LIANES** : Lignes à niveau élevé de service, assurant un passage toutes les 6 à 12 min en heures de pointe et circulant jusqu'à minuit ou 1h, tous les jours, toute l'année
- **PRINCIPALES** : Lignes circulant jusqu'à 23h, tous les jours, toute l'année
- **DIRECTES** : Lignes avec des tracés directs qui ne desservent que les principaux arrêts pour vous faire gagner du temps.
- **LOCALES** : Lignes avec une desserte fine des quartiers.

Colonne « Réseau actuel » = correspond aux lignes d'aujourd'hui

Colonne « Équivalent nouveau réseau » = présente les futures lignes équivalentes en termes d'itinéraire.
La couleur des pictogrammes va évoluer aussi à compter du 4 septembre.

Réseau actuel	Équivalent nouveau réseau
1	1 + A
2	2 Inchangée
3	3 + 39 + 71
4	4 + 24 + 5
5	5 + 85
7	7 + 57 + 69
8	8 Inchangée
9	9 Inchangée
10	31
11	20 + 26 + 15 + 73 + 1
12	23
15	15 + 5
16	16 Inchangée

Réseau actuel	Équivalent nouveau réseau
20	23
21	21 + 80
22	22 Inchangée
23	78 + 74 + 24 + 77
24	24 + 74 + 31 + 55
25	75
26	86 + 82
27	27 + 60
28	28 Inchangée
29	70
30	30 + 3 + 39 + 20
31	31
32	32 + 27
33	33
34	34 + 23 + 35
35	35 + 31
36	89 + 39 + 30 + 26 + 33
37	37 Inchangée
38	38 + 79
39	39 + 30

Réseau actuel	Équivalent nouveau réseau
40	66 + 60 + 27
41	73
42	30 + 78 + 74
43	73 + C
44	77 + 24
45	25 + 53
46	82
49	69

Réseau actuel	Équivalent nouveau réseau
64	64 Inchangée
67	67 Inchangée
68	68
71	71 + 3
72	72 + 39
73	72 + 75
76	76 Inchangée
80	65 Inchangée
83	83 Inchangée
84	84 Inchangée
87	87 Inchangée
89	89 + 90
90	29 + 60
91	61
92	31 + 61
93	93 Inchangée
94	25

Réseau actuel	Équivalent nouveau réseau
50	31 + 29 + 25
51	27
52	25 + 28
54	31 + 39
55	3 + 39
57	22

Réseau actuel	Équivalent nouveau réseau
100	100 Inchangée

Quelques exemples :

20 = 23

Votre ligne ne change pas d'itinéraire. Seul son numéro change.

22 = 22 Inchangée

Votre ligne ne change pas d'itinéraire. Seule la couleur du pictogramme change.

21 = 21 + 80

L'itinéraire de votre ligne actuelle va évoluer. A partir du 4 septembre 2023 il sera repris par les lignes 21 et 80.

5 = 5

L'itinéraire actuel de votre ligne reste inchangé mais sera prolongé.

Pour identifier plus finement le changement pour chacune des lignes actuelles, nous invitons les voyageurs à consulter le site tbm2023.infotbm.com.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
SUR VOTRE RÉSEAU TBM
D'AUJOURD'HUI OU DE DEMAIN**

infotbm.com et tbm2023.infotbm.com

App TBM

Boutiques TBM : Quinconces, Buttinière, Arts et Métiers,
Gare Saint-Jean

Allo TBM : 05 57 57 88 88

CONTACTS PRESSE

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant
06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot
05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80
b.javot@bordeaux-metropole.fr

Keolis Bordeaux Métropole

Nathalie Labbé
06 11 72 33 16
nathalie.labbe@keolis.com

Constance Chaignaud
06 46 29 43 87
constance.chaignaud@keolis.com

bordeaux-metropole.fr

